

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Éthiopie, B.P. 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321
Courriel: situationroom@africa-union.org

**8^{ème} RÉUNION DES CHEFS DES SERVICES
DE RENSEIGNEMENT ET DE SÉCURITÉ DES PAYS
DE LA RÉGION SAHÉLO-SAHARIENNE**

**GRAND BASSAM, COTE D'IVOIRE
14-15 NOVEMBRE 2016**

CONCLUSIONS OPÉRATIONNELLES

CONCLUSIONS OPÉRATIONNELLES

1. La 8^{ème} réunion des chefs des Services de Renseignement et de Sécurité (CSRS) des pays de la région sahélo-saharienne s'est tenue à Grand Bassam, en Côte d'Ivoire, les 14 et 15 novembre 2016, dans le cadre du Processus de Nouakchott sur le renforcement de la coopération sécuritaire et l'opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA) dans la région sahélo-saharienne. Les pays suivants ont participé à la réunion: Algérie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal et Tchad. Outre la Commission de l'Union africaine (UA), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Mission de l'UA pour le Mali et le Sahel (MISAHÉL), le Centre africain d'Étude et de Recherche sur le Terrorisme (CAERT), l'Unité de Fusion et de Liaison (UFL) pour le Sahel, le Secrétariat permanent du Groupe des cinq pays du Sahel - G5 Sahel et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) ont également pris part à la réunion.
2. La cérémonie d'ouverture a été marquée par les allocutions prononcées par le Ministre de l'intégration africaine et des Ivoiriens de l'Étranger de la République de Côte d'Ivoire, Monsieur Ally Coulibaly, et par le Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'UA, l'Ambassadeur Smaïl Chergui, ainsi que par le discours de bienvenue du représentant du Maire de la ville de Grand Bassam.
3. La cérémonie d'ouverture a été suivie d'un recueillement à la mémoire des victimes des attaques terroristes du 13 mars 2016.

I. SUR LA SITUATION D'ENSEMBLE DANS LA RÉGION SAHÉLO-SAHARIENNE

4. Les participants ont procédé à une revue de l'évolution de la situation d'ensemble dans la région sahélo-saharienne depuis leur 7^{ème} réunion, à la suite d'une présentation faite par le Haut Représentant de l'UA pour le Mali et le Sahel, l'ancien Président Pierre Buyoya, et des contributions du CAERT, de l'UFL et de la MINUSMA, ainsi que des pays de la région. Les échanges ont souligné la persistance des menaces à la paix et à la sécurité régionales liées notamment aux attaques meurtrières, ainsi qu'aux activités illicites des groupes armés terroristes et criminels présents dans la région, contribuant ainsi à l'exacerbation des nombreux défis socioéconomiques à relever.
5. Les participants ont, à cet égard, réitéré leur profonde préoccupation face à un certain nombre de développements intervenus dans la situation sécuritaire déjà fragile qui prévaut dans la région sahélo-saharienne. Abordant la situation au Mali, ils ont noté la persistance et la multiplication des attaques terroristes dans la partie nord du Mali, avec comme cibles les populations civiles, les forces de défense et de sécurité maliennes, les cantonnements et les convois de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), ainsi que les éléments de l'opération française *Barkhane*. Ils ont pris note, avec une grave préoccupation, de l'extension continue des attaques terroristes vers les régions centrales du Mali, notamment la Boucle du Niger.
6. Les participants se sont félicités des mesures prises dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, signé à Bamako, les 15 mai et 20 juin 2015, par le Gouvernement malien et les Mouvements. A cet égard ils ont notamment salué les dispositions institutionnelles et législatives prises par le Gouvernement, en vue de la mise en place des autorités intérimaires, ainsi que les arrangements relatifs au cantonnement, initiés par les parties, avec l'appui de la MINUSMA.

Ils ont réaffirmé que la mise en œuvre effective et de bonne foi de cet Accord, avec l'appui des pays de la région et du reste de la communauté internationale, devrait permettre de trouver une solution durable aux crises récurrentes que connaît le Mali, tout en contribuant à isoler davantage les groupes terroristes et criminels sévissant dans la région.

7. Les participants ont une fois encore salué les sacrifices consentis par les forces de défense et de sécurité maliennes, la MINUSMA et l'opération *Barkhane*, qui font l'objet d'attaques complexes répétées de la part des groupes terroristes sévissant au Mali. Ils se sont félicités de l'adoption, par le Conseil de sécurité des Nations unies, de la résolution 2295 (2016), qui donne à la Mission une posture plus robuste face aux menaces auxquelles elle est confrontée.

8. Les participants ont exprimé leur vive préoccupation face à l'extension des attaques terroristes vers des parties de la région jusqu'ici épargnées. A cet égard, ils ont fermement condamné les attaques perpétrées à Ouagadougou en janvier 2016 et Grand Bassam en mars 2016. Ils se sont félicités de la réaction vigoureuse et rapide des pays de la région, ainsi que des dispositions préventives prises à la suite de ces attaques meurtrières, en particulier celles relatives au renforcement de la coopération sécuritaire.

9. Les participants ont exprimé leur préoccupation face à la situation humanitaire et sécuritaire, ainsi que face à l'impasse dans le processus politique, qui continuent de prévaloir en Libye. Ils ont rappelé l'impact négatif de la crise persistante en Libye, en combinaison avec d'autres facteurs, sur la paix et la sécurité régionales, en particulier l'extension du terrorisme et de la criminalité transnationale organisée dans la région sahélo-saharienne. A cet égard, ils se sont félicités des efforts que l'UA continue de déployer en faveur de la paix et de la réconciliation en Libye, notamment les importantes décisions de la réunion du Comité de Haut niveau de l'UA sur la Libye tenue, le 8 novembre 2016, en particulier celles relatives au renforcement de la coopération et de la coordination internationales dans la recherche, sous l'égide de l'UA, d'une solution durable à la situation dans ce pays.

10. Les participants ont salué les progrès considérables enregistrés dans la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram, grâce aux efforts individuels et collectifs déployés par les pays de la Commission du Bassin du Lac Tchad et le Bénin, avec le soutien de l'UA, qui ont permis la réduction significative du champ d'action et des capacités opérationnelles du groupe Boko Haram. Ils ont exprimé leur appréciation à la Force multinationale mixte (FMM), l'encourageant à poursuivre son œuvre d'éradication de la menace que constitue Boko Haram, et ont réitéré leur ferme condamnation des attaques de ce groupe contre les populations civiles, y compris dans les camps de réfugiés, et les forces de défense et de sécurité des pays de la région.

11. Les participants se sont félicités du processus de normalisation au Burkina Faso à la suite des élections présidentielle, législatives et locales tenues respectivement en décembre 2015 et mai 2016, et la mise en place des nouvelles autorités. Ils ont souligné la nécessité d'un accompagnement économique et financier continu de la communauté internationale en vue de la consolidation des acquis démocratiques au Burkina Faso.

12. Les participants ont également échangé sur d'autres situations et sources potentielles de menaces à la paix, à la sécurité et à la stabilité dans la région sahélo-saharienne. A cet égard, ils ont renouvelé leur profonde préoccupation face à la persistance et à l'intensification du trafic de drogue, d'êtres humains, y compris les migrants, ainsi que d'autres activités liées

à la criminalité transnationale organisée, en collusion avec les réseaux terroristes dans la région.

II. ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DES CONCLUSIONS OPÉRATIONNELLES D'ALGER

13. Les participants ont passé en revue l'état de mise en œuvre des Conclusions opérationnelles de la réunion d'Alger, en particulier :

- i. Les participants ont pris note de la présentation par le CAERT et l'UFL des conclusions préliminaires de l'étude sur l'impact de l'action du groupe terroriste État islamique sur la configuration et l'évolution des groupes terroristes dans la région sahélo-saharienne. Ils ont souligné la nécessité de renforcer les mesures de veille et de prévention pour contenir le recrutement et l'action de combattants ressortissants des pays membres voisins de la Libye.
- ii. Les participants ont pris note de l'effectivité de l'utilisation par les services des pays de la région, notamment ceux du Processus du Nouakchott qui viennent d'y être connectés, du système de communication sécurisé mis en place par l'UFL.
- iii. Les participants ont suivi avec intérêt la présentation du Coordinateur national du renseignement de Côte d'Ivoire sur l'orpaillage clandestin dont les activités peuvent constituer une menace pour la paix et la sécurité des pays de la région, notamment lorsqu'elles sont menées dans un contexte de menace terroriste.
- iv. Les participants se sont félicités des activités menés par la CAERT et la MISAHEL, dans le cadre des efforts de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent, avec notamment l'organisation, du 11 au 13 octobre 2016, du colloque de Bamako, qui sera suivi de celui prévu à Niamey, les 8, 9 et 10 décembre 2016.

III. SUR LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA DÉCLARATION DU SOMMET DES PAYS MEMBRES DU PROCESSUS DE NOUAKCHOTT DU 18 DÉCEMBRE 2014

14. Les participants se sont félicités de la tenue à Bamako, du 2 au 4 septembre 2015, des premières réunions des chefs d'État-major et des Ministres de la Défense du Processus de Nouakchott. Ils ont pris note avec satisfaction des conclusions de ces réunions, notamment en ce qui concerne les patrouilles conjointes et les unités mixtes, ainsi que la mise en place de la force d'intervention. Les participants ont également pris note de la présentation faite par la Commission sur le rapport de la Mission d'évaluation technique conjointe, comprenant, outre l'UA, les pays participants au Processus de Nouakchott, la CEDEAO et les Nations unies, qui a été dépêchée au Mali, du 22 juillet au 3 août 2016, à la suite d'une mission initiale en mars/avril 2016. Ils ont encouragé la Commission, en liaison avec les États membres du Processus, à finaliser le concept d'opération de la force d'intervention sur la base d'un rapport détaillé sur les menaces auxquelles elle doit répondre. Ils ont pris note des consultations en cours en vue de la tenue, d'une réunion conjointe des Ministres de la Défense et ceux des affaires étrangères, afin de leur présenter les conclusions et autres documents pertinents sur la question, avant de les soumettre au Conseil de paix et de sécurité qui prendra les décisions requises et saisira le Conseil de sécurité des Nations unies.

15. Les participants ont souligné l'importance que revêtent les initiatives régionales dans les efforts de promotion de la paix et de la sécurité, s'agissant notamment de la lutte contre

le terrorisme et la criminalité transnationale organisée. Ils se sont, à cet égard, félicités des actions entreprises par les pays membres du Groupe du G5-Sahel dans le cadre du renforcement de la coopération sécuritaire. Ils ont en outre souligné la nécessité d'œuvrer continuellement à une coordination renforcée entre les initiatives, en vue d'une meilleure efficacité des efforts visant à atteindre les objectifs communs de promotion de la paix, de la sécurité, de la stabilité et du développement dans la région sahélo-saharienne.

IV. SUR LES PROCHAINES ÉTAPES

16. Les participants ont convenu des mesures suivantes :

- i. Renforcement des capacités institutionnelles des Points focaux des Etats membres, en vue d'assurer une meilleure efficacité dans les relations de travail avec le CAERT, qui assistera également les Etats, qui n'en disposent pas encore , dans l'élaboration de leurs stratégies nationales de lutte contre le terrorisme;
- ii. Utilisation par les Points focaux des Etats membres des réseaux de communication sécurisés de l'UFL et du CISSA, en vue de leur faciliter l'accès à la base de données et aux analyses du CAERT ;
- iii. Intensification des efforts de déradicalisation en direction des personnes détenues dans le cadre de la lutte anti-terroriste ;
- iv. Renforcement de la sécurité et de la protection des personnes déplacées et des réfugiés dans les camps, à l'effet d'empêcher leur infiltration par les groupes terroristes et criminels ;
- v. Approfondissement de la réflexion sur l'impact des activités liées à l'orpaillage clandestin sur la sécurité des Etats membres, en particulier l'identification de mesures législatives pratiques pouvant contribuer à empêcher leur instrumentalisation par les réseaux criminels et terroristes ;
- vi. La nécessité, pour les pays de la région, d'envisager des mesures novatrices en vue de renforcer la coexistence pacifique entre sédentaires et nomades, en particulier dans le cadre d'une meilleure maîtrise des flux et des itinéraires de transhumance et de la lutte contre le vol de bétail.
- vii. Conduite par le CAERT, en relation avec les Etats membres, d'une étude sur les groupes d'auto-défense communautaires dans la région sahélo-saharienne.

V. REMERCIEMENTS ET PROCHAINE RÉUNION

17. Les participants ont exprimé leurs sincères remerciements et gratitude au Gouvernement ivoirien pour l'accueil réservé à tous les délégués, ainsi que pour les excellentes dispositions prises en vue du bon déroulement de la réunion.

18. Les participants ont convenu de tenir leur 9^{ème} réunion en février 2017. La date exacte et le lieu de la réunion seront convenus par voie de consultations.

2016-11-15

Operational Conclusions, 8th Meeting of the Heads of Intelligence and Security Services of the Countries of the Sahelo-Saharan Region Grand Bassam, Cote D'ivoire 14-15 November 2016

African Union

Peace and Security Department

<https://archives.au.int/handle/123456789/8681>

Downloaded from African Union Common Repository